



Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales

Maison des Associations - 52, rue Maréchal Foch - 66000 PERPIGNAN

Journées d'études 2022 de la SASL

En hommage à

Anny de Pous

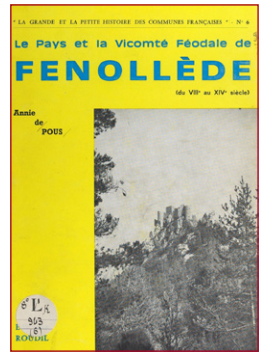
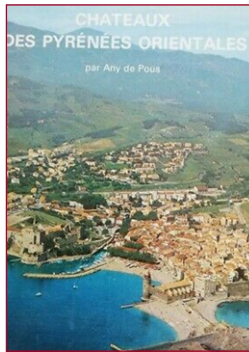
Architecture castrale et vernaculaire
pastoralisme et vie rurale

Prades, samedi 22 octobre 2022

Bélesta, samedi 5 novembre 2022

Osséja, samedi 12 novembre 2022

Entrée libre et gratuite • Repas de midi sur réservation



Pour ses premières journées d'études, la SASL souhaite rendre hommage à une femme pionnière, Anny de Pous (1908-1991), historienne, archéologue et photographe, chercheuse indépendante. Dès les années 1930, elle sillonna seule les routes des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, finançant elle-même ses investigations et réalisant d'excellents clichés photographiques. Ses travaux portent sur le Fenouillèdes, le Vallespir, la Cerdagne, le Conflent et aussi les Corbières. Ils évoquent en particulier les tours à signaux, les châteaux du haut Moyen Âge, mais aussi les cabanes en pierre sèche et les chemins de transhumance. Son livre *Le pays et la vicomté féodale de Fenouillède du VIII^e au XIV^e siècle*, publié en 1973, obtint en 1980 le prix Georges Goyau de l'Académie française, et ses travaux, qui jetèrent souvent les bases des thèmes abordés, restent aujourd'hui des références, reprises et débattues sans cesse par les chercheurs.

Ces journées d'études ne se limiteront pas à une évocation des travaux d'Anny de Pous, mais au contraire, suivant ses traces, adopteront l'ouverture thématique et géographique de sa trajectoire : le point commun entre ses études apparemment diverses est **l'influence de l'action humaine, et en particulier de l'activité constructive, sur l'aspect des paysages divers de notre territoire**. En effet, le département offre la particularité d'avoir une géographie très diverse, mêlant littoral, plaine, moyenne et haute montagne, d'où une nécessité d'adaptation des cultures et des constructions humaines depuis les temps les plus reculés.

Les intervenants aborderont tant les domaines de l'histoire que de l'archéologie, l'architecture, la castellologie mais aussi les sciences naturelles et l'agriculture. L'ensemble des territoires du département seront évoqués.

Samedi 22 octobre

Prades – Cinéma Le Lido, Salle Jean Cocteau

- 9h** Propos introductif
Sylvain Chevauché, *archiviste paléographe*, président de la SASL
Régine Duquenne, fille d'Anny de Pous
- 9h30** *La constitution du fonds d'archives Anny de Pous et apports des recherches de l'archéologue dans l'inventaire du patrimoine*
Léonie Deshayes, chargée de mission Patrimoine Culturel, Communauté de Communes Conflent Canigó
- 10h05** *Vers un nouvel inventaire des châteaux et mottes castrales de la plaine du Roussillon (XI^e s. début XIV^e s.)*
Georges Castellvi, archéologue
- 10h40** *Prades, place de la République. Diagnostic sur la maison Felip et son jardin : une approche du sous-sol au grenier*
Céline Jandot, archéologue, INRAP
- 11h15** Débat de la matinée
- 13h** *Dans la vallée de la Rotjà : évolution des pratiques agro-pastorales et des paysages à partir des témoignages photographiques d'Anny de Pous*
Claude Guisset, président de l'Association Charles-Flahault, ancien conservateur des Réserves naturelles nationales de Py et de Mantet
- 13h35** *Sur les territoires des 2 Corbère, le patrimoine vernaculaire de la vallée de St Julia.*
Michel Boixero et Nicole Roig, Association pour la Sauvegarde du patrimoine des 2 Corbère
- 14h05** Projection du court-métrage *Les pierres cachées de notre village* sur Villefranche-de-Conflent et présentation d'un projet sur l'architecture vernaculaire en cours de réalisation – En partenariat avec les Ciné-Rencontres
Marc Cousin, reporter et réalisateur de documentaires
- 14h45** Débat de l'après-midi

Samedi 5 novembre

Bélesta – Musée de la Préhistoire

- 9h-12h** Excursion : *Le Moulin de Bélesta et les bornes-frontières*
Jean-Pierre Comps, archéologue
Margault Coste, doctorante en histoire médiévale, UPVD, FRAMESPA, CNRS
Valérie Porra-Kuteni, archéologue au service départemental des P.O., CRESEM-UPVD
- Covoiturage au départ de la place de Bélesta**
Prévoir des chaussures de marche et de vêtements adaptés au temps de novembre
- 13h** *Cabanes et constructions en pierre sèche à Bélesta, aux limites du Roussillon, Conflent et Fenouillèdes*

Tarek Kuteni, historien, directeur du Château-Musée de Bélesta

13h35 *Bélesta : un territoire marqué par la frontière*

Valérie Porra-Kuteni, archéologue au service départemental des P.O., CRE-SEM-UPVD

14h05 *Le conflit franco-espagnol de 1503 et ses conséquences sur les territoires frontaliers du Roussillon*

Rodrigue Tréton, docteur en histoire

14h40 *Vivre sur la frontière de 1258 entre Roussillon-Conflent et Fenouillèdes du XIII^e au XV^e s.*

Margault Coste, doctorante en histoire médiévale, UPVD, FRAMESPA, CNRS

15h15 *Le village et l'église Saint-Etienne de Casas en Fenouillèdes : une hypothèse d'identification du site médiéval de l'Horto à Caramany*

Renaud Labadie-Savy, diplômé de Master, historien

15h50 Débat de l'après-midi

Samedi 12 novembre

Targasonne / Osséja - Cinéma Le Puigmal

9h-12h *Excursion : L'antique réseau de communication de Llívia, une frontière atypique et le 33^e « village français » de Palmanill*

Michel Bougain, avocat honoraire, historien, vice-président de la SASL

Covoiturage, départ du parking de la mairie de Targasonne

Randonnée facile (80m de dénivelé). Prévoir des chaussures de marche et des vêtements adaptés au temps de novembre

14h *Anny de Pous et les « orris ». La découverte d'une terminologie et des errements lexicaux d'Anny de Pous. Une tranche d'« égo-histoire »*

André Balent, historien, président de l'Association pour la protection du patrimoine et de la mémoire collective de la vallée de Carol

14h35 *Les bergers cathares en Cerdagne au XIV^e s.*

Annie Cazenave, docteur en histoire

15h05 *Chemin de transhumance et liberté de passage. À propos d'un procès de la Chambre des Domaines (1670-1672)*

Jean-Pierre Comps, archéologue

15h40 *Un nouveau site à gravures rupestres naviformes découvert sur le territoire de la commune de Jujols*

Pierre Campmajo, docteur en archéologie

16h05 *En Cerdagne, la mort n'est plus ce qu'elle était*

Jean-Louis Blanchon, historien

16h40 *Conclusions des Journées d'études*

Michel Bougain, avocat honoraire, historien, vice-président de la SASL

La constitution du fonds d'archives Anny de Pous et apports des recherches de l'archéologue dans l'inventaire du patrimoine

Léonie Deshayes, chargée de mission Patrimoine Culturel, Communauté de Communes Conflent Canigó

Anny de Pous (1908-1991) est une archéologue autodidacte qui a marqué son temps par les nombreuses recherches effectuées sur le bâti rural et les constructions militaires féodales. Elle s'est notamment illustrée dans l'écriture d'articles publiés dans des revues scientifiques locales, dont les Études Roussillonnaises avec Pierre Ponsich (1912-1999) ou encore la revue Conflent, dirigée par l'érudite perpignanais Robert Lapassat (1920-1998).

Une grande partie de la documentation produite dans le cadre de ses travaux menés en Roussillon, Conflent et Fenouillèdes, se trouve actuellement dans les locaux de la médiathèque de Prades édifée en 2000. Ce choix d'implantation découle d'une volonté affirmée de la famille d'Anny de Pous de consacrer un espace dédié à sa mémoire, dans le but de valoriser l'ensemble de ses travaux et de transmettre la connaissance de ce patrimoine écrit auprès des publics.

Cette présentation a donc comme objectif de retracer l'histoire de la création du fonds Anny de Pous, depuis la conservation de la

première partie des archives à la mairie de Nébias jusqu'à sa mise en valeur actuelle. L'association dite « Anny de Pous » créée en 1993 à la suite de la donation d'une seconde partie à la mairie de Prades (1991), a nettement contribué à la sauvegarde du fonds, malgré sa courte période d'activité.

Il convient également d'identifier les typologies de documents qui constituent les archives, en passant de la bibliothèque personnelle à la collection iconographique, regroupant plus d'un millier de document inédits sur les territoires pyrénéens.

Enfin, un regard croisé entre les études architecturales d'Anny de Pous et l'inventaire du patrimoine en cours sur les 45 communes du territoire Conflentois va être apporté, à travers deux grandes thématiques structurantes : les constructions en pierre sèche (*lorris, cortals, cabanes*) et les fortifications en réseau (châteaux et tours à signaux). Une sélection d'édifices sera mise en lumière, au regard de l'étude des caractéristiques constructives et de l'impact sur les paysages. ■

Vers un nouvel inventaire des châteaux et mottes castrales de la plaine du Roussillon (XI^e s. début XIV^e s.)

Georges Castellvi, archéologue

L'objet de cette recherche est de dresser un nouvel inventaire des constructions castrales de la plaine du Roussillon durant le Moyen Âge central, dans un but historique et patrimonial.

Limites historiques et géographiques. À l'ori-

gine (maîtrise G. Castellvi, 1983) notre recherche portait sur le Roussillon dans les limites du comté des XI^e et XII^e s., sous la dynastie des comtes, de Guislabert I^{er} (v. 991-1014) à Girard II (1164-1172). Nous prenions alors en compte, outre la plaine et les limites

des Corbières, le massif des Albères. Il s'est avéré, depuis nos premiers travaux, qu'il y avait encore un potentiel de recherches et de découvertes à mener dans ce cadre géographique. Aussi avons-nous repris cette recherche en rayonnant autour de la plaine proprement dite en tendant vers les limites géo-historiques du comté.

Méthodologie. En quarante ans, l'accès aux sources, notamment par internet (numérisation du fonds Bernard Alart à la médiathèque de Perpignan, des tables d'inventaires des séries B et C et des cadastres « napoléoniens » des ADPO, des missions photographiques de l'IGN depuis les années

1918-39 ; publication du *Cartulaire du Temple du Mas Déu* par Rodrigue Tréton, de la *Toponymie historique* de Ll. Basseda, des *Celleres et la naissance du village catalan en Roussillon* d'Aymat Catafau, etc.), et la mise au jour de nouvelles données (tant historiques qu'archéologiques comme les fouilles de Vilarnau et d'Orle par l'équipe d'Olivier Passarrius, ou des travaux de collègues historiens dans la série des notaires aux ADPO) permet de compléter et de revoir complètement les données de cette recherche.

Le travail que nous présenterons n'est qu'un premier bilan d'étape pour une recherche qui s'avère riche et multipolaire. ■

Prades, place de la République. Diagnostic sur la maison Felip et son jardin : une approche du sous-sol au grenier

Céline Jandot, archéologue, INRAP

L'étude archéologique (diagnostic) menée fin 2021/début 2022, opérée préalablement à la rénovation et à l'agrandissement de la maison Felip, concernait à la fois une expertise des élévations de cette maison, une exploration des sous-sols de la maison par des sondages manuels ainsi qu'un diagnostic mécanique du grand jardin (parking actuel) à l'arrière.

Les sondages réalisés dans le sous-sol du parking mettent d'abord en évidence par endroit une longue activité de jardin. Les vestiges bâtis présents vers la rue Voltaire, bien que fortement bouleversés montrent la présence d'une probable église et d'un petit cimetière daté des IXe et Xe s. Il pourrait s'agir de l'église Saint-Sauveur, mais cette attribution reste à confirmer. Antérieurement, l'endroit présentait une topographie différente de l'actuel, avec une zone plus haute du côté de la rue Voltaire. Des aménagements importants, dont une mise en terrasse pres-

sentie, sont datables des IV^e et V^e s. de notre ère. Plusieurs indices laissent entrevoir leur perduration sur le haut Moyen Age. Ponctuellement, des rejets métallurgiques de la seconde moitié du I^{er} s. ap. marquent la plus ancienne occupation du lieu.

Dans le sous-sol de la maison, des remblais du XVII^e et début XVIII^e sont conservés et renseignent sur la qualité de vie des occupants. Une activité artisanale structurée liée à la métallurgie du bronze est attestée aux XV^e/XVI^e s. Des niveaux d'occupation du plein Moyen Age et du début des Temps modernes sont aussi présents, témoignant de lieux d'habitat. Un aménagement massif bordé d'un probable fossé est comblé rapidement au XIV^e s. Enfin, dans deux sondages, des vestiges des IV^e-V^e s. sont présents, dont l'un renferme des déchets issus de la viticulture.

A l'emplacement de la maison dite « Felip » dans le courant du XVI^e s., des constructions

individuelles, de 16 à 18m², prennent place côté église. Au XVII^e s., des remembrements s'opèrent, signes d'un premier investissement. Une partie sud, avec deux habitats juxtaposés se développe en hauteur. La partie nord remaniée accueille un bâtiment aux chainages d'angles massifs pour une surface d'occupation portée à 56 m². Son rez-de-chaussée est à usage fonctionnel tandis que l'étage voit un habitat comportant des équipements domestiques spécifiques (évier, placards).

La maison dite « Felip » prend toute son envergure au début du XVIII^e s., la famille Felip investit dans une réalisation immobilière ostentatoire, avec un ordonnancement global de la façade côté église, se déployant ainsi sur une surface verticale à vue de plus

de 200 m². Elle comprend 6 travées étendues sur 22,5 m de long, pour 3 niveaux, sans combles, étalés sur une hauteur de 9 m et s'équipe d'une entrée cochère. Le flanc ouest reçoit de nouvelles constructions. La surface totale au sol ainsi occupée avoisine les 300 m² par étage. À l'intérieur, de nouveaux planchers sont établis avec une mise à niveau générale de chaque étage. Des cloisons à pans de bois viendront ensuite diviser certaines pièces pour accommoder l'habitat en association avec des plafonds moulurés en plâtre. À partir de 1850, des améliorations sont apportées aux sols et aux murs avec des premiers décors de papiers peints. Des artisans et commerçants disposeront de commerce en rez-de-chaussée. ■

Dans la vallée de la Rotjà : évolution des pratiques agro-pastorales et des paysages à partir des témoignages photographiques d'Anny de Pous

Claude Guisset, président de l'Association Charles-Flahault, ancien conservateur des Réserves naturelles nationales de Py et de Mantet

À partir des clichés photographiques qu'Anny de Pous a réalisés en Conflent, dans les années 1960, en découvrant notamment les *cortals* dits de Cantapoc, dans la vallée de la Rotjà, nous reviendrons sur ses traces pour redécouvrir une partie des lieux, des paysages et du patrimoine bâti que cette historienne de l'architecture vernaculaire a photographiés et décrits dans plusieurs publications. Nous verrons ainsi, photogra-

phies à l'appui, comment en l'espace d'un demi-siècle, les activités agro-pastorales, et par voie de conséquence les milieux et les paysages ont évolué.

Ce sera l'occasion de présenter aussi les principaux processus de recolonisation végétale qui sous-tendent les mutations de l'espace agro-sylvo-pastoral et leurs conséquences sur la biodiversité ■

Sur les territoires des 2 Corbère, le patrimoine vernaculaire de la vallée de St Julia.

Michel Boixero et Nicole Roig, Association pour la Sauvegarde du patrimoine des 2 Corbère

La présentation portera sur le patrimoine de ces deux villages que nous entretenons ; pour certains que l'ASP2C a reconstruit

comme la chapelle St Julia.

Au pied de la colline de Montou, colline qui a abrité au néolithique, les premiers Corbère

riens, un puits à neige et un four à chaux.

En remontant sur moins de 4km le cours de cette rivière St Julia, nous rencontrerons sur ce parcours 3 cabanes de pierre sèche. Deux ont fait l'objet de nos soins. L'autre, en parfait état, cachée par la végétation et découverte récemment, doit voir un chemin et une signalétique aménagés.

Nous arriverons sur le site de la chapelle de

St Julia pour présenter les murs de pierre sèche ou "fetges". Il y a aussi dans ces murs, différentes et intéressantes réalisations en pierres qui permettaient à l'exploitant d'accéder aux terrassements supérieurs. Enfin nous terminerons en présentant la réhabilitation de l'église St Julia qui a occupé pendant une quinzaine d'années notre association. ■

Excursion : Le Moulin de Bélesta et les bornes-frontières

Jean-Pierre Comps, archéologue

Valérie Porra-Kuteni, archéologue au service départemental des P.O., CRESEM-UPVD

Margault Coste, doctorante en histoire médiévale, UPVD, FRAMESPA, CNRS

Après 4km de piste, visite du moulin à eau sur le petit cours d'eau La Crabayrisse. M. Jean-Pierre Comps expliquera le fonctionnement des bâtiments, l'historique du moulin et l'histoire de ses meuniers, qu'il a étudiés dans l'ouvrage collectif *Moulins et meuniers du Fenouillèdes* (éditions Trabucaire, 2021).

La visite se poursuivra, à une distance d'1km (100m de dénivelé), par une lecture de paysage auprès des deux bornes-frontières, présentée par Margault Coste et Valérie Porra.

Le retour au village se fera en voiture et le repas aura lieu vers 12h. ■

Cabanes et constructions en pierre sèche à Bélesta, aux limites du Roussillon, Conflent et Fenouillèdes

Valérie Porra-Kuteni, archéologue au service départemental des P.O., CRESEM-UPVD

Tarek Kuteni, historien, directeur du Château-Musée de Bélesta

Les travaux des années 1990 par l'un de nous, avaient permis l'inventaire de ces constructions en pierre sèche sur l'ensemble du territoire de la commune de Bélesta. Pas moins d'une trentaine de ces cabanes, enclos, murs de drailles, a été repérée, pointée sur une carte, relevée, mesurée. Ce décompte accompagné d'un essai de typologie de ces cabanes et autres murs, a rapidement mis en lumière toute la confusion de la terminologie pour les désigner.

Dès cette période nous proposons de re-

prendre les termes locaux de désignation de ces constructions, comme *la barraca* et d'autres plus particuliers à des terroirs (Conflent ou Fenouillèdes).

Il s'est avéré que ces abris en pierre sèche étaient marqués par des différences de techniques de construction ou de dimensions selon les métiers des ouvriers qui les réalisaient. Les bergers ou les cantonniers construisent pour des activités associées bien particulières, nécessitant des espaces idoines. Le lieu choisi conditionne aussi les di-

mensions et les orientations de l'ouverture principale.

Enfin, leur répartition sur un large territoire, permet d'avoir une vue au moins partielle de l'occupation de celui-ci par les bergers et c'est par intermittence que les voies de circulation des troupeaux se laissent deviner ou parfois confirmer par des toponymes et sur le cadastre napoléonien.

De nouvelles découvertes de constructions depuis les années 1990 sont venues enrichir le corpus et permettent de travailler sur un

plus grand nombre d'éléments.

S'il paraît vain d'essayer de dater des abris qui sont en permanence restaurés ou au contraire abandonnés, le cadastre napoléonien permet au moins de donner une date butoir d'antériorité.

Le Château-Musée de Bélesta et la commune essaient de valoriser ce petit patrimoine vernaculaire aujourd'hui abandonné, de manière à le valoriser et le faire revivre différemment, pour en assurer sa conservation. ■

Bélesta : un territoire marqué par la frontière

Valérie Porra-Kuteni, archéologue au service départemental des P.O., CRESEM-UPVD

La position du village de Bélesta sur l'ancienne frontière lui a donné une identité forte qui a laissé des traces dans son paysage comme dans son nom : dès que la frontière a disparu, Bélesta-de-la Frontière s'est nommé comme tel jusqu'au XX^e s. Mais au moment où les séparatismes régionaux ont refait surface, les divers préfets des Pyrénées-Orientales n'ont eu de cesse d'interdire à la commune de mentionner la frontière dans son nom.

Pourtant, cette frontière a marqué ce territoire et l'a façonné comme rarement ailleurs sur le tracé de l'ancienne limite des royaumes de France et d'Aragon.

Le paysage a conservé sur ses crêtes une série de bornes matérialisant cette frontière du XIII^e s. au XVI^e s. Celles-ci sont apparemment peut-être plus anciennes que convenu : en effet, quand on les met en relation avec des lieux visibles, on s'aperçoit que ceux-ci avaient une importance davantage au XIII^e s. qu'au XVII^e s. D'autres éléments

montrent que ces « piles » portent les traces de plusieurs reconstructions.

Le château anciennement daté seulement du XIII^e s. pourrait remonter au X^e s., et ses deux tours l'une ronde et l'autre carrée, sont en relation avec toutes les tours à signaux du célèbre réseau des *faraons* du Moyen Âge. De plus, récemment, à la suite d'un projet d'illumination des tours à signaux médiévales, il s'est avéré que la tour de Goa relais important vers la Cerdagne, communiqué bel est bien avec la tour du château de Bélesta, dernier relais à l'est pour communiquer avec Força Réal et le Roc de Majorque. Çà et là, des rocs gravés de croix et des cabanes le long de la frontière (postes de contrôle dans le dernier siècle de la frontière ?) délimitent un tracé nécessairement bien visible pour les usagers du territoire.

Bélesta-de-la-Frontière reste comme tel dans la mémoire collective, et les pierres disent toujours ce que les hommes veulent taire. ■

Le conflit franco-espagnol de 1503 et ses conséquences sur les territoires frontaliers du Roussillon

Rodrigue Tréton, docteur en histoire

Au cours des quatre siècles séparant le traité de Corbeil (1258) du traité des Pyrénées (1659), les territoires occitans frontaliers du Roussillon, depuis la Méditerranée jusqu'au comté de Foix, ont subi plusieurs épisodes belliqueux dont l'ampleur et les conséquences sur les structures économiques et sociales restent à évaluer. Dans cette perspective, cette communi-

cation voudrait souligner l'intérêt des informations contenues dans le registre des aveux et dénombrement de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne-Béziers effectués en janvier et février 1504 qui témoignent éloquemment de la violence du conflit armé survenu quelques mois auparavant et de ses conséquences sur les populations frontalières. ■

Vivre sur la frontière de 1258 entre Roussillon-Conflent et Fenouillèdes du XIII^e au XV^e s.

Margault Coste, doctorante en histoire médiévale, UPVD, FRAMESPA, CNRS

En 1973 Anny de Pous publiait *Le Pays et la vicomté de Fenouillède du VIII^e au XIV^e siècle*. Les journées d'études en l'honneur de l'œuvre de l'archéologue et historienne roussillonnaise organisées par la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales – notamment celle qui se déroulera à Bélesta le 5 novembre 2022 – sont l'occasion de revenir sur le passé frontalier du Fenouillèdes qu'Anny de Pous avait examiné au prisme des tours à signaux et des châteaux royaux et seigneuriaux dont les ruines sont encore visibles dans le paysage. Si la castellologie de la frontière de 1258 est fondatrice dans l'historiographie locale du sujet, elle tend aussi à biaiser la réalité du fait frontalier. En effet, la frontière de 1258 ne se résume pas aux vestiges de sa matérialisation qui tendent par trop à la présenter comme une limite rigide, fortifiée, un espace hostile et d'hostilités entre deux royaumes souvent ennemis.

Les sources écrites conservées aux Archives

Départementales des Pyrénées-Orientales apportent une réalité du fait frontalier qui nuance la vision d'une frontière castrale, militarisée, trop prégnante si l'on considère uniquement les châteaux et les tours à signaux qui la jalonnent et que l'on oublie les femmes et les hommes qui habitaient cet espace. La documentation notariale roussillonnaise, en particulier illoise et millassoise, de la fin du XIII^e s. au milieu du XV^e s., conserve les preuves de la pérennité des échanges entre les habitants du Fenouillèdes et du comté de Roussillon, plus de deux cents ans après la signature du traité de Corbeil, en 1258, qui instaura une frontière entre leurs territoires. La situation frontalière n'entrava ni le commerce, ni les mariages entre les habitants du Fenouillèdes et les Roussillonnais, pas plus qu'elle n'empêcha les migrations temporaires ou permanentes d'un côté ou de l'autre de la frontière. Les sources de la pratique permettent d'observer la frontière

au « ras du sol » et de pénétrer dans le quotidien des populations qui vivaient – sur – ce territoire singulier, d'en examiner les acteurs et de les saisir dans leurs interactions quotidiennes.

C'est donc une relecture de la frontière de 1258 qui est proposée ici, au prisme d'une histoire sociale et économique – voire d'une

histoire sociale de l'économie – fondée sur des sources écrites inédites qui permettent de renouveler le regard porté jusqu'alors sur cette frontière en forme de trait d'union, qui, en réalité, unit plus qu'elle ne divisât les frontaliers autour d'une culture et de pratiques – pastorales, commerciales, matrimoniales – communes. ■

Le village et l'église Saint-Etienne de Casas en Fenouillèdes : une hypothèse d'identification du site médiéval de l'Horto à Caramany

Renaud Labadie-Savy, diplômé de Master, historien

Nous proposons d'identifier le site de l'Horto à Caramany en Fenouillèdes et l'église qui y est associée, dédiée à Etienne, avec le village et l'église de Saint-Estève de Casas, présents dans les sources historiques entre 1017 et 1177, et encore non localisés.

L'église et le village de Casas en Fenouillèdes entrent dans l'histoire grâce au comte Bernat Taillefer comte de Besalú, Conflent et Fenouillèdes. En 1017, Bernat donne "*in comitatu Fenoliotense in villa que dicitur Casas ecclesiam Sancti Stephani cum decimis et premiciis et oblationibus fidelium*" à l'évêché de Besalú, un diocèse qu'il institue sur ses terres, avec la permission du pape Benoît VIII, et à la tête duquel il place son fils Guifré. Le diocèse ne survit pas à la mort du comte en 1020. L'église de Casas semble ensuite entrer dans le domaine de l'archidiaconé de Fenouillet, comme en témoigne la dernière mention de cette église vers 1177. Elle précède de peu la première apparition de Caramany en 1211.

Par l'exécution du testament du comte Bernat Taillefer en 1020, est affranchi son esclave nommé Aldebert de Casas et ordonne que celui-ci livre cinq onces d'or à l'abbaye

de Cubières, en Razès, pour la construction d'une croix. La villa et l'église sont définitivement attribuées à son fils Ugo, cependant il jouit déjà de ces biens : la villa de Casas et son église, attribuées à l'évêché en 1017, étaient donc déjà aux mains d'Ugo en 1020. Mort avant sa majorité ou bien déshérité, cet Ugo n'a laissé aucune autre trace dans les archives. Le comte Bernat a-t-il établi ici un fils bâtard ? Le reste de son testament ne mentionne que ses enfants "légitimes"... Quoi qu'il en soit le nom d'Ugo est remarquable, puisque malgré un hiatus de deux siècles, il s'agit du nom des premiers seigneurs de la famille de Caramany...

Le site archéologique de l'Horto, et l'église dédiée à St-Etienne, sont étudiés notamment par le Service Archéologique du Département des Pyrénées-Orientales depuis 2018. Certaines conclusions des études menées sur les sites de l'Horto pourraient s'accorder avec les éléments chronologiques rassemblés autour du dossier de Casas. Ainsi la réorganisation du site de l'Horto et notamment le déplacement, au tournant du XIe s., des inhumations près de l'église Saint-Etienne est, par exemple, contemporaine

de la prise en main de l'église de Casas par l'évêque Guifré. De même, le recrutement des inhumés de la nécropole et du cimetière de l'Horto montre une population laborieuse sujette à des carences, tandis qu'au moins un homme de condition servile est au ser-

vice de l'église de Casas. La mise en relation du rapport de fouilles de l'Horto avec le dossier historique sur Casas et l'évêché de Besalú pourrait encore permettre d'affiner leurs relations. ■

Excursion :

L'antique réseau de communication de Llivia, une frontière atypique et le 33° « village français » de Palmanill

Michel Bougain, avocat honoraire, historien, vice-président de la SASL

Ce petit circuit d'environ 4 km à partir de Targasonne permet de découvrir trois curiosités cerdanes pratiquement inconnues. En premier lieu, autour de Llivia, un réseau de communication d'un grand modernisme révélé par le plus ancien plan cadastral de la ville, datant de 1732 : des chemins en étoile, desservant les villages périphériques et les reliant à la capitale par le plus court chemin possible, permettant à la population de se réfugier dans le château de Llivia et de contribuer à sa défense, selon l'usage de la *recollita* ; et une sorte de boulevard périphérique, desservant ces mêmes villages, mais avec des « pénétrantes » permettant soit d'y entrer, soit de les éviter.

En deuxième lieu, une frontière qui franchit les ravins et parcourt les crêtes, jalonnée de bornes modernes ou de croix pluri-centenaires, mais qui peut aussi aller en ligne droite, coupant les champs en deux (pas les maisons, c'est une légende !), ce qui ne change rien pour les propriétaires dont les parcelles sont *mitg de Francia, mitg d'Espanya* sans que cela ne soit visible sur le terrain.

Enfin, les restes de la ferme de Palmanill, le 33° village attribué à la France en 1660, qui n'a jamais été un village, mais une importante propriété agricole. Il fallait bien inventer un 33° village pour parvenir au bon compte ! ■

Anny de Pous et les « orris ». La découverte d'une terminologie et des errements lexicaux d'Anny de Pous. Une tranche d'« égo-histoire »

André Balent, historien, président de l'Association pour la protection du patrimoine et de la mémoire collective de la vallée de Carol

Adolescent, élève du lycée François Arago de Perpignan, j'ai découvert avec passion les premiers écrits d'Anny de Pous à l'âge de treize ans. Ils portaient sur les tours à signaux. Deux ans plus tard, j'ai lu ses ar-

ticles, en particulier dans la revue *Conflent* dont j'étais devenu un lecteur. Ils faisaient allusion aux grandes transhumances ovines et à des constructions en pierre sèche. Elle nous parlait des *orris*. Elle utilisait pour dé-

signer les baraques ou cabanes pastorales. Je notais aussi un autre terme, celui de *capitelle* qu'elle réservait aux Corbières. Pendant longtemps, avec beaucoup d'autres dans nos terres de la Catalogne du Nord, je fis mienne cette désignation dont j'allais découvrir qu'elle était erronée. Ces constructions de pierre sèche me fascinaient d'autant plus que, à partir de quinze ans, j'allais parcourir nos hautes montagnes avec des amis de mon groupe d'âge. Mais j'y avais été initié auparavant par ma famille et je devins un fervent adepte des randonnées d'altitude.

En 1979, j'étais enseignant et cette année-là je participais aux randonnées organisées par des collègues du collège de Port-Vendres où travaillait celle qui est devenue mon épouse. Lors d'une de ces sorties avait été convié par les accompagnateurs Pierre Ponsich. Après avoir visité Saint-Martin-du-Canigou, nous regagnions la gare de Villefranche, en parcourant la crête qui domine Corneilla. J'observais des cabanes de pierre sèche alors que j'étais en discussion avec Pierre Ponsich. J'évoquais donc avec lui les *orris*. Il démentait aussitôt que ces baraques étaient des *orris* et livra des explications — qui me parurent convaincantes — étayées par *l'évocation* des mémoires (un Tractat *autobiographique* manuscrit de 500 pages) d'Honorat Ciuró (1612-1674), un prêtre de Cameles (édité par Philippe Torreilles dans le XXXIX^e bulletin de la SASL). Ciuró parle des « *formatges d'orri* » du Canigou que l'on consommait dans sa famille lors des repas de fête. Ponsich m'expliqua que *orri* (du latin *horreum*) renvoyait au « grenier » à fromages. Ceux-ci étaient fabriqués par les bergers en estive et étaient affinés sur place dans des constructions

en pierre sèche, les *orris*. D'ailleurs, ajoutait Ponsich qui, prenant le contre-pied des affirmations d'Anny de Pous, expliquait que dans les archives on trouvait toujours les mentions d'*orris* comme étant liés à la fabrication de fromages.

Je fis donc mienne la définition que me donna Pierre Ponsich (qui me la redonna dans les mêmes termes en 1997 ou 1998). Elle fut ensuite confortée par de nouvelles lectures, en premier lieu celle de Francesc Marès auteur (1666) d'un livre sur Núria où il évoque les fromages fabriqués dans les *orris*. D'autres lectures, celles de l'ethnographe Ramon Violant i Simorra (1903-1956) sur le Pallars, de livres et articles faisant état de documents concernant la vall de Ribes, de la thèse doctorale de Michel Chevalier (1921-2003) sur l'Ariège (1956) et d'autres encore, me confortèrent dans cette opinion. En 1996, je fis la connaissance de Christine Rendu qui préparait sa thèse sur la montagne d'Enveitg. Nous eûmes alors de longues conversations, surtout téléphoniques, où nous évoquâmes cette problématique en fonction des observations qu'elle effectuait et où nous ne manquâmes pas d'évoquer l'opinion de Pierre Ponsich, une référence pour nous deux.

Dans les années 2000 et 2010, ma connaissance s'affina encore. J'interrogeai des éleveurs cerdans (vallée de Carol) qui me fournirent des explications lexicales et toponymiques. Avec ma femme, nous retrouvâmes deux *orris* ruinés (l'un à Porté, l'autre à cheval sur les territoires communaux de Porta et Porté) dont les photos aériennes permirent de préciser les plans. Les travaux de Christian Lassure, la thèse doctorale d'Olivier Codina sur l'Andorre nous confortèrent encore davantage dans

notre opinion. Avec notre association culturelle de la vallée de Carol, le soutien du PNR des Pyrénées catalanes et le contact avec le programme sud catalan Wikipedra, nous organisâmes (2014) une exposition itinérante sur les *orris* et les autres constructions de pierre sèche. Notre revue, les *Records de l'Aravó*, s'en fit l'écho.

En conclusion, ce long cheminement nous a permis de comprendre que l'appellation *orri*, dans le sens de cabane de pierre sèche avait été diffusée en profondeur dans le territoire des Pyrénées-Orientales où elle

Les bergers pyrénéens au XIV^e siècle

Annie Cazenave, docteur en histoire

Les Pyrénéens ont vécu, jusqu'à la moitié du XX^e s., selon un régime saisonnier, le même sur les deux versants, sylvo-agro-pastoral, où les troupeaux passent à l'estive les cinq mois d'été. Au Moyen-Âge ils appartenaient à des nobles, ou de riches citadins, et pouvaient dépasser les deux mille bêtes. Leur propriétaire loue un espace en montagne avec le droit de pâture. Et il engage pour un an les bergers, à peu près un pour cent têtes. Selon le régime de la *gazaille* (attesté à Toulouse au XIII^e s.) il paie leur salaire partie en argent, partie par le partage des nouveau-nés.

Les bergers forment une communauté unie, solidaire envers l'extérieur, mais batailleuse, les rixes sont fréquentes entre groupes, formés chacun de frères, cousins, ou amis, compagnons d'estives précédentes. Ensemble ils possèdent leurs coutumes propres et se transmettent un savoir-faire. Le groupe, ou manade, élit

avait été abondamment vulgarisée. À la différence des « pays » (*comarques* en catalan) ou vallées voisines. Un travail en profondeur doit selon moi être entrepris afin de corriger ces errements et de redonner, chez nous, au mot *orri* son sens premier. Ceci afin d'éviter les confusions sémantiques. Parmi les édifices en pierre sèche, il y a les *baraques* (*barraques* en catalan) avec des usages divers pastoraux, agricoles ou autres, des *cortals* et, enfin, les *orris* avec leurs *munyidores* ou *munyideres* (couloirs de traite) et enclos. ■

son chef, qui le représente, entre eux ou auprès des autorités. Il choisit aussi son « cabanier », qui reste sédentaire à la cabane, l'*orri*, où il fabrique les fromages. Ils seront vendus en hiver. Mais la principale ressource est la laine, matière première des draps du Languedoc, et de Tarrassa. La tonte a lieu au printemps, où la toison est la plus épaisse, avant la transhumance.

Les bergers, souvent enfants de famille nombreuse, montent à l'estive à dix ou douze ans. Leurs aînés leur apprennent leur métier, prendre soin du troupeau, d'abord à garder les bêtes, les soigner, les rassembler, puis des usages et des pratiques, par exemple se servir du pégadou, marque sur la peau du signe du propriétaire, donc indiquant le troupeau. Ou aussi, rare, le choix du site de l'*orri*, à l'abri, près de l'eau et bien orienté.

Grâce à la *gazaille* chaque berger pouvait se constituer un troupeau. À la ville ils fréquen-

taient leur propre auberge, où ils confiaient leur pécule aux hôtes, qui jouaient auprès d'eux un rôle comparable à celui de la Mère des Compagnons du Devoir lors de leur tour de France.

À l'estive les bergers vivaient libres. Aussi au XIV^e s. sont montés se réfugier près d'eux, prudents, des suspects, rejets de familles de condamnés au Mur, recherchés ou fugitifs. La solidarité a joué, plutôt que l'appartenance. Ceux qui ont commis l'erreur de descendre en ville ont été pris. Leurs

dépositions, devant l'inquisiteur d'Aragon d'abord, l'évêque de Pamiers ensuite, contiennent, mêlés à leur croyance, des détails précieux, inédits ou venant confirmer les usages traditionnels. Résignés, ils sont sincères, et par exemple la prière *Payre sant* nous est connue par le seul Jean Maury, qui l'a récitée devant l'inquisiteur. Mais aussi elles révèlent leur personnalité, attachante, comme celle de Pierre Maury le berger de cœur et croyant fidèle, ou singulière, et celle de Bélibaste, comme Jean Gougoud l'a bien vu, romanesque. ■

Chemin de transhumance et liberté de passage. À propos d'un procès de la Chambre des Domaines (1670-1672)

Jean-Pierre Comps, archéologue

Le 4 juin 1670, un troupeau de 600 bêtes à laine quitte Trouillas, sous la conduite de deux bergers et de quelques *mossos*, pour gagner les *pasquers* royaux. On en compte 16 en Haut-Conflent et Capcir dont les revenus sont partagés entre la Couronne et le prieuré de Cornella-de-Conflent. L'équipe passe le col de Ternère et emprunte le *cami real* (l'antique *via Conflentana*) jusqu'à Prades. Là, le troupeau est enregistré par la Chambre du Domaine : importance, provenance, destination. L'équipe reçoit en échange un reçu qui le place sous la sauvegarde royale. Avec ce sauf-conduit, le troupeau peut traverser les territoires de communautés relevant de différents seigneurs sans acquitter aucun droit, il peut aussi paître sur une largeur de soixante ou soixante-et-dix pas de part et d'autre du chemin. Le 5 juin, empruntant *la tira* de Prades, le troupeau parvient au *Pla del Gorg* sur le territoire de Nohèdes, où il s'arrête pour la nuit. Le lendemain matin, le

batlle du village survient accompagné de six hommes armés et saisit onze bêtes à titre d'amende, arguant que le troupeau s'est écarté du *cami ramader*. Sur les conseils, dit-il, du juge (seigneurial) de *la vall* de Conat, il a égorgé deux de ses prises et a rendu les autres. D'où le procès. Il relève de la Chambre des domaines, présidée par Francisco Sagarra, assisté de Ramon Trobat et de Martí de Viladamar. Un trio de choc bien décidé, là comme ailleurs, à faire respecter les droits de la Couronne. Le *batlle* est condamné sans surprise.

La petite histoire rejoint ici la grande : la *Vall de Conat* dépend de la puissante famille Llupià qui a eu le mauvais goût de prendre parti pour sa Majesté Catholique. Et donc la sentence vise à faire respecter la libre circulation des troupeaux sur les chemins de transhumance mais aussi à montrer, alors que se développent les complots, qui est vraiment le maître en Roussillon.

Un nouveau site à gravures rupestres naviformes découvert sur le territoire de la commune de Jujols

Pierre Campmajo, docteur en archéologie

Ce nouveau site découvert par Erwan Delvigne en 2019 vient enrichir avec ses 475 saignées naviformes enregistrées le déjà très important corpus de ce type connu à l'est des Pyrénées qui en compte plus de 8000.

Ce site est important parce que, culturel-

lement, il allonge l'influence du peuple des *Cerretani* vers l'est, grosso-modo, là où débute la montagne, à la frontière où pouvait s'exercer l'influence du peuple côtier des *Sordones*, aux alentours du dernier quart du deuxième âge du fer. ■

En Cerdagne, la mort n'est plus ce qu'elle était

Jean-Louis Blanchon, historien

Philippe Ariès a étudié l'évolution du regard occidental sur la mort. Elle se traduit par un changement dans la représentation de la mort et dans les rites de la sépulture. Les observations de cet historien se vérifient en Cerdagne de l'antiquité à nos jours. On y constate en effet que l'habitude romaine d'enterrer les morts hors ville souvent avec des épitaphes disparaît avec les chrétiens qui se retrouvent dans la fosse commune le plus près possible de l'église sinon à l'intérieur même. A partir des XIII^e et XIV^e s., des pierres tombales honorent les élites, abbés, comtes. A l'époque moderne, même si la fosse commune accueille le plus grand nombre, la classe dominante multiplie les pierres tombales, le plus souvent avec l'inscription : « *Sepultura de*

... *i dels seus* ». Peut-être pour éviter l'action des bêtes sauvages, le tombeau bâti apparaît au XVIII^e s.

Cette évolution reste liée aux croyances religieuses. L'attente sereine de la résurrection explique le peu d'importance attachée à un cadavre appelé à pourrir. Face à la maladie, la foi populaire fait beaucoup plus confiance aux saints qu'à la médecine. La mort est acceptée puisqu'elle est dans l'ordre des choses voulu par Dieu. Elle est même attendue en présence de la famille, des voisins, sinon des passants. Aujourd'hui, avec la disparition du tabou sexuel est né un nouveau tabou. La mort est cachée. On ne meurt plus entouré des siens mais à l'hôpital dans une solitude désespérante. ■

